



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2011

Membres afférents au Conseil Municipal : 12
En exercice : 12
Membres présents à la séance : 10
Absents excusés : Mme Daho. M. Leseigneur
Absents excusés représentés :
Président de séance : Marie-Thérèse Mayoud, Maire
Secrétaire de séance : Max Lamande

La séance est ouverte à 20 h 15. Mme le Maire demande une minute de silence en mémoire des victimes des catastrophes que connaît le Japon, et également pour les personnes tombées lors des manifestations sauvagement réprimées en Libye.

Puis, le compte rendu de la séance précédente du 10 février 2011 est approuvé à l'unanimité.
Ensuite l'ordre du jour est abordé :

Administration générale

Délibération autorisant la signature d'une convention « assistance retraite » avec le CDG :

Le conseil s'interroge sur l'utilité d'une telle convention : s'agit-il d'une obligation pour la commune ? La convention consiste-t-elle en une simple transcription sur support informatique des éléments qui doivent être recueillis par la commune ? Dans ces conditions, mise aux voix, la délibération est refusée à l'unanimité.

Délibération autorisant la signature d'une convention de services avec le SIEBR (travaux d'assainissement à venir) :

Ces travaux qui auparavant étaient suivis par les services de l'état ne le sont désormais plus ; pour aider les communes, le SIEBR propose donc les services de son technicien pour les études et le suivi au coup par coup, et c'est le but de la convention proposée pour les prochains travaux d'assainissement.

Mise aux voix cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Personnel

Mme le Maire propose pour indemniser les services de coordonnateur de la campagne de recensement qui vient de se terminer –services effectués par un agent déjà salarié de la commune- une prime brute de 450 euros.

Mise aux voix cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Finances

Il est proposé par Jean Michel MURER la date du 8 avril à 20h30 pour une réunion de la commission des Finances en vue de l'élaboration du budget.

Urbanisme – Travaux – Voiries

Délibération approuvant la concession de licences d'utilisation des fichiers de l'Institut Géographique National.

Cette délibération permettra de mettre à disposition de la commune par l'intermédiaire de la CCVD les fichiers de l'IGN.

Mise aux voix cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Projet de déchetterie mobile : délibération pour autorisation de mise à disposition (ou vente) du terrain cadastré ZD 84

Après discussion, il est décidé de la mise à disposition de la partie du terrain cadastré ZD84 le long de la RD 107 (route de Charols) par convention au profit de la CCVD pour l'établissement d'une déchetterie mobile sur ledit terrain.

Mise aux voix cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Rectification de la délibération sur la vente de la parcelle n° 4 de la Z.A.

Lors du dernier conseil, la délibération de la vente de la parcelle n°4 de la ZA comportait un numéro de cadastre erroné ; il est demandé au présent conseil d'approuver la vente de cette parcelle cadastrée AD 122, AD 135, AD 159.

Mise aux voix cette délibération est adoptée à l'unanimité

Le point sur le projet toiture photovoltaïque et économies d'énergie : délibération

Afin d'avancer sur le projet, il convient de mandater le bureau d'études « Alpes Contrôles » pour un diagnostic sur la solidité des charpentes notamment pour supporter des panneaux photovoltaïques. Pour la mission de maîtrise d'œuvre, sur les bureaux consultés un seul a déposé une offre. La mission proposée peut être réalisée par phases et donc interrompue. Après discussion, il est décidé de poursuivre le projet avec les 2 bureaux d'études ci-dessus.

Mise aux voix cette délibération est adoptée à l'unanimité

Le point sur la modification du POS : délibération

Suite au courrier reçu des services de l'état sur la mise en conformité du POS et du schéma global d'assainissement, il y a lieu de modifier dans le texte du POS actuel une ligne ; il s'agit d'une modification mineure, mais pour laquelle il faut organiser une publicité et une information du public en vue de lui permettre de formuler des observations, et ce avant de pouvoir délibérer sur cette modification.

A l'unanimité, il est donc décidé d'engager la procédure de modification simplifiée du POS.

CCAS

Irène MAURIN fait part au conseil de la dernière réunion du CCAS au cours de laquelle ont été évoqués la mise au point de questionnaires sur les choix pour les aînés et le

goûter de fin d'année, pour les ados et leur passe temps favori, et également les difficultés rencontrées par certaines familles dans le village.

Associations

Certaines associations de la commune n'ont pas encore déposé leur demande de subvention pour l'année 2011. Il devient urgent de le faire.

Max LAMANDE fait part de la demande de l'A.C.C.A (association de chasse du village) pour utilisation d'un petit terrain communal pour y installer leur « quartier général ». Après discussion, il est décidé à l'unanimité de mettre à disposition de l'ACCA une partie de la parcelle ZD 84 (où sera organisée la déchetterie mobile) côté silo.

Questions diverses

Lors de la réunion organisée à Cléon d'Andran sur les conséquences pour le moins fâcheuses des explorations de gaz de schistes prévues dans notre région, et même si pour l'instant le projet est bloqué, il est important de rester vigilants.

Le conseil à l'unanimité se prononce en faveur d'un arrêté interdisant en égard à son impact sur la salubrité et la santé publique- les forages pour recherche de gaz de schistes sur le territoire de la commune.

Rappel est fait de la réunion publique le vendredi 1er avril à 18 h en présence de Mr GARCIA notamment pour présentation de la numérotation des habitations.

Les ordinateurs qui étaient stockés au CLSH ont disparu –semble-t-il sans effraction- Cependant, il n'est pas possible d'indiquer exactement la date de leurs disparitions ; or le CLSH a été dans les 2 années précédentes plusieurs fois « visité » par des personnes mal intentionnées : on ne peut donc tirer aucune conséquence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h. Prochain conseil le 22 avril à 20 h 30
--